

## Citations des partenaires – Communiqué

*Une future table de concertation pour mieux concilier les activités de plein air et la conservation des milieux naturels au mont Saint-Bruno : des organismes demandent une plus grande bienveillance de la population*

« La conservation permet de protéger à perpétuité des sites qui ont une haute valeur écologique, afin d'éviter leur destruction totale ou partielle ou de nuire à la faune et la flore qui y vit. Les gestionnaires de ces milieux doivent respecter des règles strictes afin de les préserver dans leur état actuel, voire permettre leur rétablissement. Comme l'a démontrée la récente COP15, nous sommes en pleine crise de la biodiversité. Il faut agir dès maintenant pour éviter de perdre des milieux naturels et les espèces qu'ils abritent de façon irréversible. »

– M. Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec

« Les milieux naturels représentent une richesse inestimable pour les communautés. Collectivement, nous avons le devoir de les protéger et d'en assurer la pérennité si nous voulons continuer d'en profiter pleinement. Pensons aux générations futures et adoptons dès maintenant des comportements respectueux de la nature qui nous entoure. »

– M. Denis Vézina, conseiller municipal responsable des dossiers de loisirs, culture, vie communautaire et ressources humaines à la Ville de Saint-Basile-le-Grand ainsi que président de la Table d'harmonisation du parc national du mont Saint-Bruno.

« Le mont Saint-Bruno, tout comme les boisés situés sur notre territoire, est une richesse collective que nous devons protéger afin de conserver notre environnement et notre qualité de vie. Il est de la responsabilité de chacun de poser les bons gestes afin de respecter la nature et, par le fait même, de la protéger »

– M. Ludovic Grisé Farand, maire de Saint-Bruno-de-Montarville

« Depuis de nombreuses années, nous travaillons avec Nature-Action Québec et plusieurs partenaires à protéger le pourtour du Mont-Saint-Bruno, un lieu de grande valeur écologique. Nous devons poursuivre nos efforts et inviter les citoyens à adopter des comportements respectueux de l'environnement pour poursuivre notre mission. Ces efforts combinés permettront de léguer aux générations actuelles et futures un important héritage environnemental. »

– M. Mario Lemay, maire de Sainte-Julie





120, rue Ledoux, Belœil (Québec) J3G 0A4  
T : 450 536-0422 / 1 800 214-1214

« Les milieux naturels nous rendent des services d'une grande valeur en protégeant la biodiversité, en contribuant à notre résilience face à la crise climatique et en offrant des espaces verts pour la santé de tous. Ce n'est qu'ensemble, dans une approche respectueuse et proactive, que nous trouverons des solutions pour arrimer le bien-être des gens à celui de notre patrimoine naturel. »

– M. Bryan Osborne, président, Fondation du Mont-Saint-Bruno

« La conservation est l'objectif prioritaire des parcs nationaux. Le parc national du Mont-Saint-Bruno n'en fait pas exception, car c'est un territoire représentatif de la région des Montérégiennes et dont la vocation est de préserver les patrimoines naturel et culturel. Le parc national a aussi l'obligation de rendre accessible le territoire pour que tous puissent découvrir les richesses naturelles et culturelles qui y sont protégées, incluant les générations futures. Des programmes de découverte et la pratique encadrée d'activités de faible impact, telles que la randonnée pédestre, le ski de fond, sont les moyens privilégiés pour découvrir ces territoires. »

– Cédric Landuydt, directeur du parc national du Mont-Saint-Bruno

